



Confédération Européenne de Pétanque

# CHAMPIONNAT TENUES D'ÉQUIPE 2025 / 2026



# Article 14. Tenues d'équipe

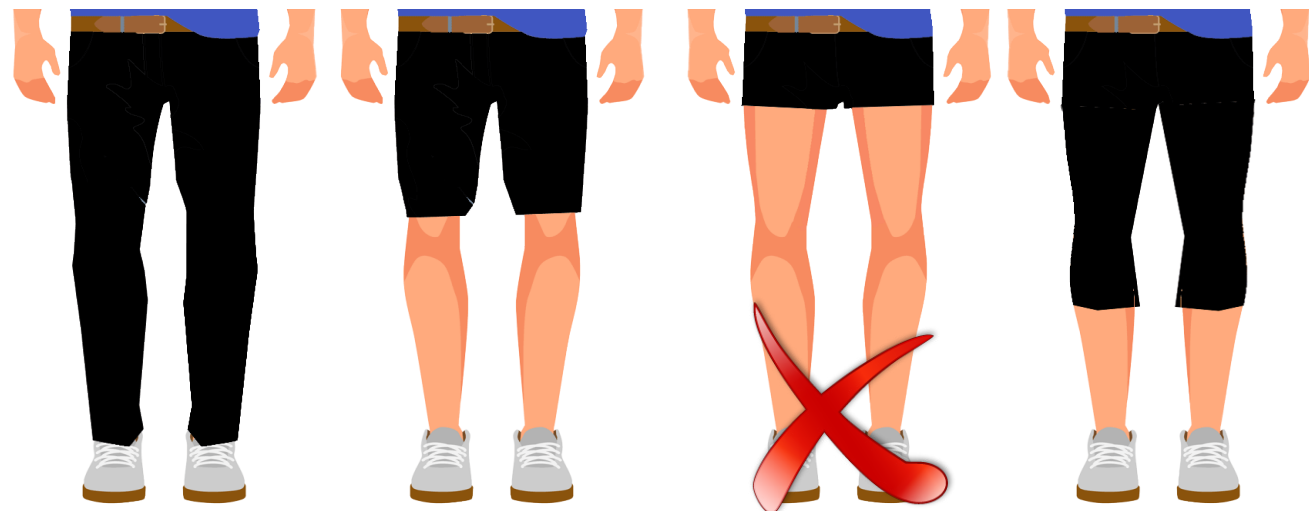
Pendant un championnat d'Europe, les joueurs et les coaches doivent porter des vêtements propres, conçus et portés de manière à ne pas offenser.

Les joueurs et le coach doivent porter des vêtements d'équipe assortis.



Le haut (veste, chemise, etc.) doit avoir au moins des manches courtes

le bas (short, pantalon, etc.) ne doit pas être plus court que le bout des doigts du joueur, les bras et les doigts étant étendus le long du corps.



Le logo ou l'écusson de la fédération doit être affiché sur le devant des hauts et le nom de la nation sur le dos.

Le nom de famille du joueur et la première initiale peuvent apparaître sur le dos des hauts, mais doivent être plus petits que le nom de la nation.



Les jeans et les pantalons en toile denim, quelle que soit leur couleur, ne sont pas autorisés.



L'équipe d'une fédération peut afficher un maximum de TROIS (3) noms ou logos de sponsors commerciaux sur ses vêtements à des fins publicitaires.

La publicité pour l'alcool et le tabac est interdite.

Ces noms et logos doivent être identiques pour chacun des joueurs et le coach et figurer uniquement sur le haut. Chaque nom ou logo doit être limité à 40 cm2 / hauteur maximale de 5 cm et être conforme aux lois et règlements de la nation accueillant le championnat.

Le logo du fabricant de la tenue n'est pas considéré comme une publicité.



Un joueur, ou une équipe, qui, après un avertissement de l'arbitre, ne se conforme pas à ces règles vestimentaires sera sanctionné d'une amende (max. 100 euros par personne) ou disqualifié du championnat d'Europe.



CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE PÉTANQUE  
Boulodrome national FLBP  
184, chemin Rouge, L-4480 Belvaux, LUXEMBOURG  
Copyright © 2020 Confédération Européenne de Pétanque  
All rights reserved.